

**DECISION n° 2024/023**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 1 - BSO-CRCN-2024**  
**Centre Inria de l'université de Bordeaux**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique :** Le jury d'admissibilité du concours externe n° 1 - CRCN-BSO-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de l'université de Bordeaux est composé des membres dont les noms suivent :

- AKIAN Marianne, Présidente,
- BELME Anca-Claudia,
- CHAMPAGNAT Nicolas,
- DISCHLER Jean-Michel,
- DRAGICEVIC Pierre,
- EYRAUD-DUBOIS Lionel,
- GARCIA Frédéric,
- JEANNOT Emmanuel, Vice-Président,
- LAMBERT Amélie,
- MAUMET Camille,
- OUDRE Laurent,
- PEREZ Christian,
- PIERROT Cécile,
- PRAGUE Mélanie,
- REVOL Nathalie,
- SALOMON Julien,
- WEYNANS Lisl,
- WIEBER Pierre Brice.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE

Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA

**DECISION n° 2024/024**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 2 - GRA-CRCN-2024**  
**Centre Inria de l'Université Grenoble Alpes**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique :** Le jury d'admissibilité du concours externe n° 2 - GRA-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de l'Université Grenoble Alpes est composé des membres dont les noms suivent :

- ALAHARI Karteek,
- BAEY Charlotte,
- BONNET Catherine,
- CHAMPAGNAT Nicolas,
- FRADET Pascal,
- IGNAT Claudia-Lavinia,
- JEANNEAU Elise,
- LEURENT Gaëtan,
- MARANGET Luc,
- MERLE Philippe,
- PAULIN Mathias,
- PERRIER Valérie,
- RASTELLO Fabrice, Vice-Président,
- ROUSSEAU Antoine,
- SALMON Stéphanie,
- SENTIEYS Olivier, Président,
- SKOURAS Mélina.

Fait à Rocquencourt, 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE  
Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA

**DECISION n° 2024/025**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 3 - LNE-CRCN-2024**  
**Centre Inria de l'Université de Lille**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique :** Le jury d'admissibilité du concours externe n° 3 - LNE-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de l'Université de Lille est composé des membres dont les noms suivent :

- BRESCH-PIETRI Delphine,
- CALVARY Gaelle,
- COUVREUR Alain,
- GOURY Olivier,
- IGNAT Claudia-Lavinia,
- KELLER Mikaela,
- LEMAIRE Simon,
- MANOLESCU Ioana,
- MITTON Nathalie, Vice-Présidente,
- NOËL Thomas, Président,
- POLYAKOV Andrey,
- RUSU Vlad,
- SAUBION Frédéric,
- SEBBAN Marc,
- VIVIEN Frédéric.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE  
Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA

**DECISION n° 2024/026**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 4 - LYS-CRCN-2024**  
**Centre Inria de Lyon**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

DECIDE

Article unique : Le jury d'admissibilité du concours externe n° 4 - LYS-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de Lyon est composé des membres dont les noms suivent :

- ALI Olivier
- ALIAS Christophe,
- ARRIGHI Pablo,
- D'ALCHÉ-BUC Florence,
- DE JONG Hidde,
- GARIN Federica,
- GONCALVES Paulo, Vice-Président,
- GOURSAUD Claire,
- HENRION Didier,
- JEANNOT Emmanuel,
- LEGOUT Arnaud,
- MAUMET Camille,
- REVOL Nathalie,
- ROSENBERG Catherine, Présidente,
- SAILLARD Emmanuelle,
- TANNIER Éric,
- THIRION Bertrand.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE  
Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA

**DECISION n° 2024/027**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 5 - NGE-CRCN-2024**  
**Centre Inria de l'Université de Lorraine**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique** : Le jury d'admissibilité du concours externe n° 5 - NGE-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de l'Université de Lorraine est composé des membres dont les noms suivent :

- BARUCQ Hélène, Présidente,
- BELAID Sonia,
- CHOLEZ Thibault,
- FABRE Éric,
- IVALDI Serena,
- LEFEBVRE Sylvain,
- MARANGET Luc,
- PENNEC Xavier,
- PEURICHARD Diane,
- REVOL Nathalie,
- SALOMON Julien,
- SECCI Stefano,
- TAHON Marie,
- TOURRET Sophie,
- VINCENT Emmanuel, Vice-Président.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE  
Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA

**DECISION n° 2024/028**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 6 - PRO-CRCN-2024**  
**Centre Inria de Paris**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique** : Le jury d'admissibilité du concours externe n°6 - PRO-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de Paris est composé des membres dont les noms suivent :

- AGUILLON Nina,
- BENAMOU Jean-David,
- CARPENTIER Justin,
- CUCU-GROSJEAN Liliana,
- DEACONU Madalina,
- DUVAL Vincent, Vice-Président,
- FAWZI Omar,
- FRITSCH Coralie,
- HACHEM Walid,
- LE GUYADER Carole,
- MAHBOUBI Assia, Présidente,
- NEGLIA Giovanni,
- POTTIER François,
- SANGOUARD Nicolas,
- SCHWAB Didier.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE

Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA

**DECISION n° 2024/029**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 7 - RBA-CRCN-2024**  
**Centre Inria de l'Université de Rennes**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique :** Le jury d'admissibilité du concours externe n° 7 - RBA-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de l'Université de Rennes est composé des membres dont les noms suivent :

- CHRISMENT Isabelle, Présidente,
- D'ALCHÉ-BUC Florence,
- FREY Davide,
- GUILLEMOT Christine,
- HARDY Damien,
- HÉLOUËT Loïc,
- LE CADRE Hélène,
- LIMA PILLA Laercio
- MEVEL Laurent, Vice-Président,
- NIARAKIS Anna,
- RACOCEANU Daniel,
- RICCHIUTO Mario,
- ROSENBERGER Christophe,
- VATON Sandrine,
- WIEBER Pierre-Brice.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE

Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA

**DECISION N° 2024/030**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 8 - SAM-CRCN-2024**  
**Centre Inria d'Université Côte d'Azur**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique** : Le jury d'admissibilité du concours externe n° 8 - SAM-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de 2<sup>ème</sup> classe au sein du centre Inria d'Université Côte d'Azur est composé des membres dont les noms suivent :

- AUBRY Mathieu,
- AUROUX Didier,
- BEN MOKHTAR Sonia,
- CAZALS Frédéric,
- CHEVALLEREAU Christine,
- COUDERT David, Vice-Président,
- DANTCHEVA Antitza,
- DAOUDI Khalid,
- DUVIGNEAU Régis,
- FABRE Christian,
- GIOVANELLI Jean-François,
- HUBERT Evelyne,
- MANOLESCU Ioana,
- MASSOULIÉ Laurent,
- PEURICHARD Diane,
- ROPERS Delphine, Présidente,
- ROUVEIROL Céline,
- SALVATI Sylvain.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse





**DECISION N° 2024/031**  
**Composition du jury d'admissibilité du concours n° 9 - SIF-CRCN-2024**  
**Centre Inria de Saclay**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu le décret du 11 août 2023 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno SPORTISSE,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

**DECIDE**

**Article unique** : Le jury d'admissibilité du concours externe n° 9 - SIF-CRCN-2024 pour le recrutement de chargé(e)s de recherche de classe normale au sein du centre Inria de Saclay est composé des membres dont les noms suivent :

- ABBOTT Alastair,
- ANCIAUX Nicolas, Vice-Président,
- BARUCQ Hélène,
- CONVERSY Stéphane,
- DEACONU Madalina,
- DENIS Alexandre,
- FERET Jérôme,
- FRITSCH Coralie,
- IMPERIALE Sébastien,
- JEANNEAU Elise,
- LACLAU Charlotte,
- LE CADRE Hélène,
- LE MORVAN Marine,
- MARCHÉ Claude,
- SOKOLOV Dmitry,
- THIÉBAUT Rodolphe, Président,
- TSIGARIDAS Elias,
- VESHCHEROVA Margarita.

Fait à Rocquencourt, le 13 février 2024  
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse



Signé électroniquement par Bruno  
SPORTISSE  
Le 27/02/2024 à 19:10  
Organisme : INRIA